

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice :	13
Qui ont pris part à la délibération	11
Présents :	10

Date de Convocation : 05/04/2022

Présents : Messieurs BAUDOUIN Frédéric, BOURDEVERRE Éric, BRISSET Claude, FERRU Christian, FOUCHER Christian, GUERIN Frédéric, LONJOU David, MALICHER Michel.
Mesdames Julie DESSE, RASSE Sylvie et TROCHUT Marion.

Absente excusée : Madame CLÉMENT Séverine

Absente : Madame PAILLÉ Isabelle.

Secrétaire de séance : Madame TROCHUT Marion.

ORDRE DU JOUR :

- - Approbation du compte-rendu du 17 mars 2022,
- - Vote du Budget Boucherie,
- - Vote du Budget Commune,
- - Création du Budget Annexe du Lotissement des Lilas,
- - Numérotation de la Salle des Associations,
- - Numérotation d'un immeuble de La Giraud,
- - Emprunt voirie Départementale, choix de la banque,
- - Avis,
- - Questions diverses.

1° Approbation du compte rendu du 17 mars 2022

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 17 mars 2022.

2° Vote du budget Boucherie

Investissement Dépenses :	82 270.00 €
Investissement Recettes :	82 270.00 € €
Fonctionnement Dépenses :	87 200.00 €
Fonctionnement Recettes :	87 200.00 €

Vote pour à l'unanimité

3° Vote du Budget Communal

Investissement Dépenses :	558 669.23 €
Investissement Recettes :	558 669.23 €
Fonctionnement Dépenses :	1 046 451.00 €
Fonctionnement Recettes :	1 046 451.00 €

Vote pour à l'unanimité

Remarque du maire

Toutes dotations confondues 2019 : 182 654 €
Toutes dotations confondues 2020 : 190 056 €
Toutes dotations confondues 2021 : 198 027€
Toutes dotations confondues 2022 : 189.213 €

Malgré une quasi stabilité sur 4 ans, le maire reste fébrile pour l'avenir concernant ces dotations, pourvu que ça continue avec une stabilité et il espère que ces dotations ne baissent pas davantage. Il reste très réservé pour les années à venir compte-tenu de la dette du pays.

Bien que ce budget ait été préparé lors de 2 réunions de travail avec tous les élus, lors de la proposition du budget 2022, le maire informe en détail des principaux projets qui pourront voir le jour en 2022.

Prévisions 2022 (Bâches incendie, défibrillateur, terrain pour agrandir cimetière...continuité pour réaménager le parking de l'église, achat panneaux, création d'un lotissement...début des travaux du bourg...) soit plus de 558 000€ d'investissement. La liste complète sera placée sur le site internet de la commune, rubrique « projet 2022 ».

4°Création du Budget Annexe du Lotissement des Lilas

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 mars 2022 où l'assemblée avait décidé de nommer le Lotissement « Le lotissement des Lilas » afin de créer un nouveau lotissement communal sur la parcelle ZO 179 – Champ de la Gélina pour une contenance de 2ha 37a 52 ca qui appartient à la Commune d'Asnières-la-Giraud.

Il est rappelé que les opérations relatives aux lotissements doivent être inscrites au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la Collectivité et individualiser les risques financiers associés à de telles opérations.

Aussi il est nécessaire de créer un budget annexe assujetti à la Taxe sur la Valeur Ajoutée dénommé « Lotissement des Lilas » au sein duquel seront identifiées toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots à bâtir.

Il est ainsi proposé aux membres du Conseil Municipal, vu l'avis du Comptable Public :

- D'appliquer le régime de la TVA pour la vente des lots ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes de vente et tout document y afférant ;
- De créer le budget annexe assujettie à la TVA « Lotissement des Lilas ».

Le Conseil Municipal, après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré :

↳ **DÉCIDE** d'appliquer le régime de la TVA pour la vente des lots ;

✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes de vente et tout document y afférant ;

✚ **CRÉÉ** le budget annexe assujéti à la TVA « Lotissement des Lilas » ;

✚ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

Vote à l'unanimité

5° Numérotation de la Salle des Associations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est souhaitable numéroter la salle des Associations.

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de la Salle des Associations soit le 66 Bis avenue de Saint-Jean-d'Angély.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le n°66 Bis à la Salle des Associations et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

Vote à l'unanimité

6° Numérotation d'un immeuble à La Giraud

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est préférable numéroter la parcelle section B n°635.

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de la parcelle section B n°635 soit le numéro 21 rue des Muguets au lieu-dit La Giraud.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le n°21 rue des Muguets à l'immeuble situé à La Giraud et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

Vote à l'unanimité

7° Emprunt voirie Départementale, choix de la banque

Monsieur le Maire présente 3 simulations, Crédit Agricole, La Banque Postale et Crédit Mutuel, sur 15 ans taux fixe pour une somme de 160 000.00 €.

Après avoir étudié ces 3 propositions, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole, pour une durée de 180 mois avec les modalités suivantes :

- Frais de dossier de 160.00 € déduit lors de la première réalisation du capital emprunté,
- Avec un taux d'intérêt annuel fixe de 1.34 %,
- Remboursement trimestriel
- Echéances constantes de 2 948.09 €

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire concernant cette transaction.

Vote à l'unanimité

9° Avis

Le maire propose une adhésion à l'association « les maires pour la planète » pour un coût de 25€ annuel. Le maire exprime que cette association est utile, beaucoup d'échanges...association avec des retours très fructueux.

Exemple : Cette association a fait part aux autres communes (63 actuellement du département) le moyen de pouvoir nettoyer les bois privés. C'était une première à Asnières.

Avis favorable des membres présents

Informations :

- Suite à la réunion du 31 mars 2022 en présence du contrôleur fiscal, des informations relatives aux taxes fiscales seront données à toute la population par courrier. Après le constat navrant des déclarations de travaux émis par le bureau instructeur, maintenant des lacunes relatives aux taxes fiscales ont été pointées par le service fiscal. (C'est cohérent). D'ailleurs, ce service a commencé des contrôles sur la commune. La commune d'Asnières-la-Giraud n'est pas un bon exemple par rapport aux lacunes des déclarations fiscales, aux dires du contrôleur fiscal.
- M le maire est désolé (voire choqué) par les propos du contrôleur, M le Maire va devoir demander une régularisation à toute la population.
- Suite à la demande du contrôleur fiscal, prochaine réunion impôts directs est prévue le 9 mai à 20h30 en mairie avec la présence de tous les élus.
- Une nouvelle page sur le site est née : « Se promener à Asnières » cette page évoque les 2 chemins répertoriés pour se balader.
- Précision : Pour la sécurité et la possibilité de parking voitures, le point de départ du chemin asnier sera à la place du champ de foire. Le maire propose de matérialiser au plus vite ce départ. La Fédération Française de Randonnée a été informée. Le maire a aussi demandé un fléchage supplémentaire sur le chemin puisque c'est à la Fédération Française d'assurer le balisage. (Vote lors d'un précédent conseil, la commune participe financièrement à ce balisage).
- La mère de M William Nocquet (agent saisonnier) est décédée brutalement. Un mot de condoléances de la part de la collectivité a été adressé à la famille.
- Pour faciliter les passages de la desherbeuse mécanique dans le cimetière, plus de 80 tonnes de gravillons ont été mis dans ce lieu.
- Une réunion a eu lieu le lundi 11 avril avec le responsable du bureau instructeur, un agent de la chambre d'agriculture et certains agriculteurs de la commune pour trouver les possibilités de placer des hangars avec panneaux photovoltaïques demandés par certains agriculteurs de la commune. Des solutions ont été apportées à 4 agriculteurs. Ces 4 agriculteurs pourront déposer une nouvelle déclaration en mairie. Un seul dossier n'a pas pu être solutionné par rapport à la législation en vigueur. L'agriculteur présente un fort mécontentement.

Dates à retenir :

14 avril : 2ème réunion pour la préparation de la frairie.

6 mai : Invitation de la population (Merci de réserver)

8 mai : Cérémonie au monument aux morts.

9 mai : Réunion impôts directs pour tous les élus.

INTERVENTIONS

M BAUDOUIN Frédéric :

-Fait savoir qu'il arrive tout juste (Avec M Foucher Christian) d'une réunion Symbo pour vote du budget et prévisions projets 2022.

-Fait connaître à l'assemblée que lors de la tempête de vendredi dernier, qu'il est passé dans toute la commune le vendredi soir et le samedi matin pour ramasser les branches...

-Fait savoir que des véhicules stationnent tous les soirs dans la rue principale du village de Véron. Il s'agit d'un réel danger et une difficulté pour circuler.

Le maire ira sur place pour rencontrer les propriétaires des véhicules et trouver une solution de stationnement.

M BOURDEVERRE Eric

- Fait part de la réussite de la chasse aux œufs qui a eu lieu samedi après-midi.

- Demande à M le Maire des « nouvelles » concernant la recherche d'un médecin à St Hilaire.

Le maire a eu des informations par le Maire de la commune de St Hilaire.

Un médecin fait des remplacements et serait intéressé pour venir 4 jours sur cette commune. La collectivité envisage d'aménager l'ex-cabinet du Docteur Guignard (retraité) pour le recevoir.

Le maire ajoute que la pharmacie a changé de propriétaire et que les travaux « maison de santé » sont commencés A suivre...

- Demande des précisions à M le Maire concernant les travaux du bourg. Le maire fait savoir que les travaux devraient commencer le 1^{er} septembre **SI** les travaux de St Hilaire sont terminés à cette date.

M Bourdeverre demande à M le maire, pourquoi St Hilaire avant Asnières ?

Les travaux de St Hilaire (qui sont les derniers) étaient programmés bien avant ceux d'Asnières puisque les travaux du bourg de St Hilaire ont été commencés depuis quelques années.

Le maire rappelle à nouveau que c'est le département le maître d'œuvre et non la commune.

M GUERIN Frédéric

- Fait savoir que la route au niveau du 64 rue du château d'eau au village de chez Chabineau a encore de nouveaux trous, fissures... Le maire va se rapprocher de l'entreprise COLAS qui a réalisé ces travaux de voirie dernièrement.

M MALICHER Michel

- A eu une suggestion d'un habitant pour la création d'un parcours de santé sur la commune.

Le maire rappelle que cette idée a été émise lors du devenir des 2 terrains St Aubert. Il fait savoir que cette suggestion est notifiée dans les futurs projets. Ce projet pourrait se réaliser vers l'aire de jeux.

M FOUCHER Christian

- Fait savoir que les candélabres du village de Véron restent allumés.

M le maire en fera part à l'agent technique dès demain matin.

M BRISSET Claude

- Fait savoir qu'il est en désaccord avec le fait qu'un exploitant agricole ne respecte pas la réglementation entre la distance de la culture vignoble et les bords des chemins ou routes communales « par absences de tourières » de ce fait les routes se détériorent.

Il demande au maire d'intervenir. Le maire reste abasourdi devant le discours de M Brisset.

- Fait savoir du mauvais entretien des chemins calcaire. Il souhaiterait que l'on puisse passer un cylindre. (déjà demandé et vu en commission voirie).

M le maire lui demande de voir un maire d'une commune proche qui a réalisé le cylindrage. Le résultat est le même.

Le maire lui rappelle que l'on essaie de faire au mieux sur les chemins calcaires, lieux où ne passent plus des charrettes avec chevaux, mais des quads, des motos et des engins très conséquents.

Le maire demande à M Brisset de se calmer dans ses propos, un sujet qu'il présente à toutes les réunions du conseil municipal.

- Fait savoir que des creux se présentent sur les routes goudronnées.

Le maire l'informe que le programme apport goudron va se réaliser si beau temps.

FIN de séance 23h05